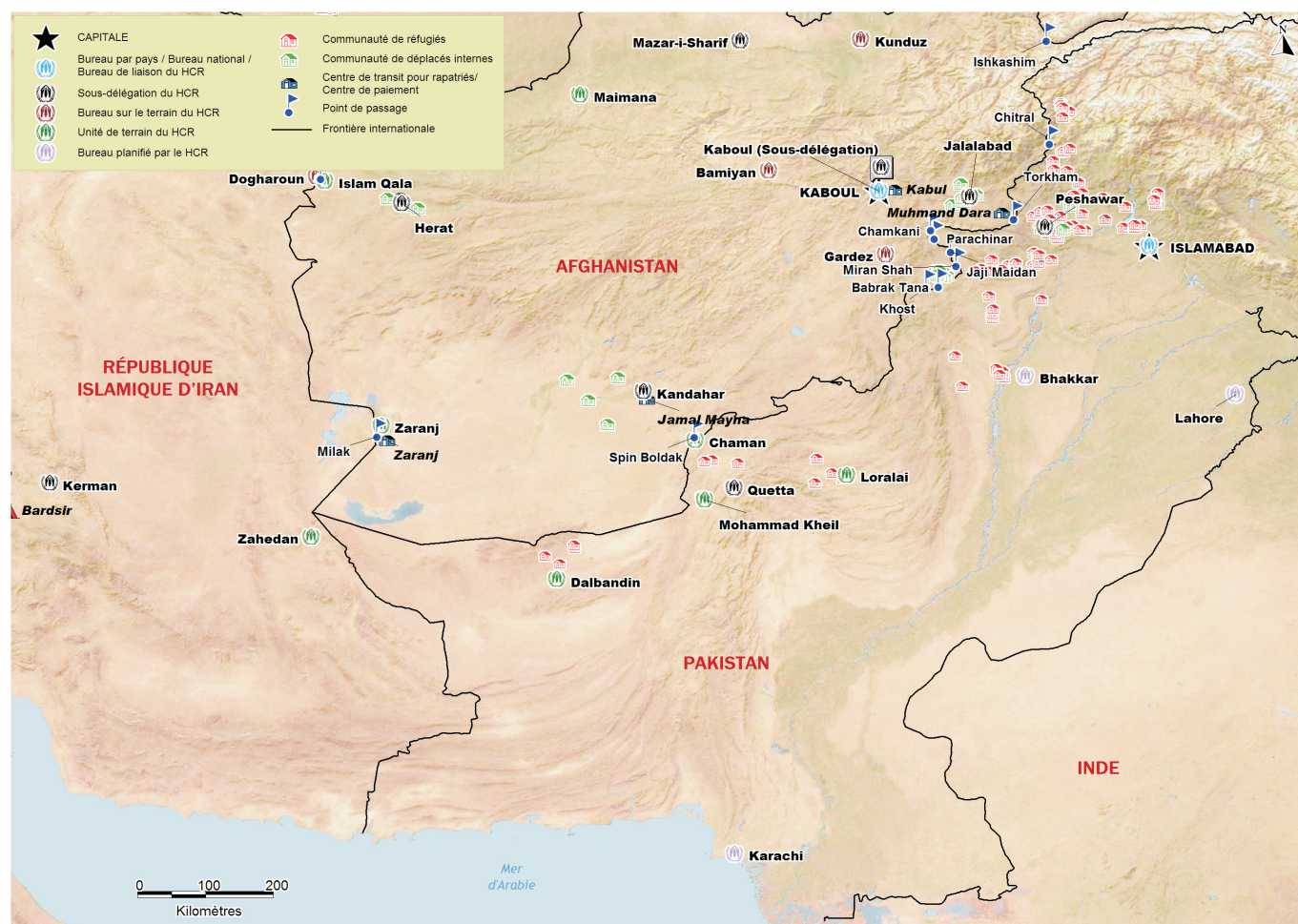


PAKISTAN



Environnement opérationnel

Contexte

Au premier semestre 2009, la situation humanitaire s'est dramatiquement dégradée au Pakistan, où environ deux millions de personnes ont été déracinées par la crise qui a éclaté dans la Province de la frontière du Nord-Ouest (NWFP) et dans les zones tribales sous

administration fédérale (FATA). La rapidité et l'ampleur sans précédent de cette crise ont incité le Gouvernement pakistanais et la communauté humanitaire à étendre le plan d'opérations humanitaires existant. Quelques mois après la situation d'urgence, le Gouvernement a lancé une stratégie destinée à remplacer les secours humanitaires immédiats par une aide au retour et un appui aux efforts de relèvement rapide et de reconstruction.

Chiffres prévisionnels

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2010		DÉC. 2010 – JAN. 2011		DÉC. 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERSONNES ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERSONNES ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERSONNES ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Afghanistan	748 300	748 300	699 800	699 800	651 300	651 300
	Somalie	580	580	600	600	610	610
	Pays divers	300	300	320	320	330	330
Situation assimilable à celle des réfugiés	Afghanistan	972 200	972 200	870 800	870 800	769 300	769 300
Demandeurs d'asile	Afghanistan	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600	2 600
	Somalie	160	160	160	160	160	160
	Pays divers	170	170	170	170	170	170
Déplacés internes		2 500 000	2 500 000	800 000	800 000	500 000	500 000
TOTAL		4 224 310	4 224 310	2 374 450	2 374 450	1 924 470	1 924 470

¹ Le chiffre prévisionnel de 800 000 personnes est sujet à variations et comprend les personnes déplacées originaires de la NWFP, qui résident à la fois dans des camps et dans des familles d'accueil, et les personnes déplacées du Sud-Waziristan. Ce total ne tient pas compte de 1 250 résidents locaux relevant de la compétence du HCR qui sont demeurés dans les zones de conflit.

Le Pakistan, qui est venu en aide à quelque deux millions de personnes chassées de leur foyer, continue en outre à prodiguer l'hospitalité à l'une des plus importantes populations réfugiées au monde. Les réfugiés enregistrés, au nombre d'1,7 million environ, sont presque tous originaires d'Afghanistan et vivent dans des villages désignés à cet effet ou dans des zones urbaines. Le pays accueille également un nombre très restreint de réfugiés et de demandeurs d'asile d'autres nationalités, essentiellement originaires de Somalie, d'Iraq et d'Iran.

Depuis mars 2002, environ 3,5 millions d'Afghans réfugiés au Pakistan ont regagné leur pays avec l'aide du HCR. Plus de 270 000 réfugiés afghans sont rentrés en 2008 ; au premier semestre 2009, quelque 50 000 de leurs compatriotes ont également pris le chemin du retour. Le nombre de

rapatriements est en recul par rapport aux années précédentes ; cette diminution s'explique en grande partie par le profil de la population restante et par la dégradation de la situation sécuritaire, ainsi que par l'issue incertaine des élections qui doivent se dérouler en Afghanistan. Le Gouvernement pakistanais s'est engagé à proroger les attestations d'enregistrement délivrées aux Afghans jusqu'en 2012 ; ceci permettra aux Afghans de demeurer au Pakistan jusqu'à ce que le rapatriement devienne une option plus viable.

Des impératifs de sécurité ont également modifié le mode opératoire du HCR et d'autres membres de la communauté humanitaire au Pakistan. En 2010, le Haut Commissariat réexaminera en permanence l'environnement opérationnel et ajustera ses programmes en conséquence.

Des déplacés internes quittent le camp de Jalozai pour regagner leur domicile dans la vallée de Swat.



Cibles prioritaires en 2010

- Quelque 150 000 Afghans réfugiés au Pakistan regagnent leur pays de leur plein gré.
- Dans le cadre du projet RIPAC, des cartes d'identité à puce sont distribuées aux Afghans en remplacement de leurs attestations d'enregistrement ; l'enquête auprès des ménages permet d'identifier des groupes et des individus, afin de leur prodiguer une aide adaptée.
- Jusqu'à 30 projets sont exécutés au titre de l'initiative RAHA.
- Le HCR continue à prodiguer une aide humanitaire, sous forme d'enregistrement, de distribution d'articles non alimentaires et d'abris d'urgence, aux personnes relevant de sa compétence.
- Le HCR offre à quelque 800 000 individus touchés par la crise humanitaire une aide portant sur l'enregistrement, les articles non alimentaires, la protection par l'intermédiaire de centres d'orientation juridique et sociale, les transports et les abris temporaires dans les zones de retour ; le nombre de bénéficiaires pourrait néanmoins varier, selon l'évolution de la situation.
- Des mesures plus efficaces renforcent la sécurité du personnel.

• Besoins

En 2010, le HCR facilitera le rapatriement librement consenti de tous les Afghans munis d'une attestation d'enregistrement en cours de validité. Selon nos estimations, quelque 150 000 Afghans devraient regagner leur pays d'origine, compte tenu des capacités d'absorption en Afghanistan.

Dans le cadre du projet RIPAC (Registration Information Project for Afghan Citizens), trois initiatives destinées aux Afghans enregistrés ont été étudiées en 2009 et le HCR s'attachera à les mettre en œuvre en 2010. La première consiste à fournir aux ressortissants afghans une pièce d'identité officielle, sous forme de carte à puce. La deuxième initiative consiste à mener une enquête auprès des communautés et des ménages, afin de déterminer les besoins de protection à court et à long terme et de définir des solutions pour différents groupes, en mettant l'accent sur la réinstallation. En fonction des résultats des enquêtes, la troisième initiative – le Fonds spécial d'assistance – orientera l'assistance à l'intérieur du pays sur les individus et les groupes identifiés.

Le projet RIPAC permettra également de procurer des certificats de naissance à tous les Afghans enregistrés âgés de moins de 18 ans. Environ un million d'enfants afghans devraient recevoir des documents de ce type.

Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	6
□ Effectifs totaux	264
International	40
National	215
JEA	1
VNU	6
Autres	2

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Commissariat aux réfugiés afghans
Commissariat provincial aux secours
Direction de l'aide sociale (NWFP)
Direction nationale chargée de la gestion de la base de données et de l'enregistrement

ONG :

Agence d'Aide à la Coopération Technique et au Développement
American Refugee Committee
Basic Education and Employable Skills Training
Basic Education for Afghan Refugees
Centre of Excellence for Rural Development
Comité international de secours
Community Motivation and Development Organization
DOST Welfare Foundation
Foundation for Integrated Development Action
Frontier Primary Health Care
Initiative to Base Development on Rights and Knowledge
International Rescue Committee
Islamic Relief
Legend Society
Pakistan Community Development Programme
Relief International
Sarhad Rural Support Programme
Save the Children Federation
Service chrétien mondial
Services de secours catholiques
Society for Community Support to Primary Education
Society for Humanitarian and Prisoners Rights
Struggle for Change
Society for Sustainable Development
Taraqee Foundation
Union Aid for Afghan Refugees

Autres :

ONU-Habitat
UNICEF
VNU

Partenaires opérationnels

Autres :

OMS
PAM
PNUD
UNICEF

L'initiative RAHA (Refugee-Affected and Hosting Areas), destinée aux régions qui accueillent ou ont accueilli des populations réfugiées, a été lancée officiellement par les autorités en 2009, avec l'appui du HCR et du PNUD, et dans le cadre du programme « Unis dans l'action ». Ce programme de développement d'une durée de cinq ans, destiné à traiter certains problèmes sociaux, économiques et environnementaux, sera mis en œuvre dans un premier temps au Baloutchistan et dans la NWFP. Il vise à promouvoir une coexistence pacifique entre les réfugiés afghans et les communautés locales qui les accueillent depuis plus de trois décennies.

Le HCR continuera de venir en aide aux personnes touchées par la situation d'urgence de 2009 en soutenant les efforts déployés par le Gouvernement et les ONG locales dans des domaines clés tels que le transport, le suivi des conditions de protection (par l'intermédiaire de centres d'orientation juridique et sociale), la distribution d'articles non alimentaires et la fourniture d'abris temporaires. Certaines personnes relevant de la compétence de l'Organisation ne seront pas en mesure de regagner leur domicile dans un avenir proche ; le HCR continuera donc de les aider en s'acquittant de ses fonctions de chef de file des modules des abris d'urgence, de la protection, ainsi que de la coordination des camps et de la gestion des camps. La situation sécuritaire demeurera sans doute précaire dans certains secteurs de la NWFP, du Baloutchistan et du Waziristan ; en conséquence, la planification de mesures d'urgence pour parer à de nouveaux déplacements de population demeurera une composante importante du travail du Haut Commissariat.

| Objectifs principaux |

Environnement de protection favorable

- Faire campagne pour que les zones qui ont accueilli ou accueillent des réfugiés, les zones de retour et les populations afghanes soient prises en compte dans le programme national de développement, dans les programmes de développement appuyés par d'autres institutions onusiennes et dans l'initiative « Unis dans l'action ».

Procédures de protection équitables

- Aider le Gouvernement à gérer la population de réfugiés afghans en mettant en œuvre le projet RIPAC et en s'attachant à réduire la vulnérabilité des réfugiés afghans, moyennant la délivrance de pièces d'identité par les autorités.

Besoins élémentaires et services essentiels

- Pour parer à la situation d'urgence, continuer à prodiguer une aide

humanitaire, notamment sous forme de matériaux pour abris et d'articles non alimentaires, aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR ; aménager des camps et contribuer à leur gestion ; soutenir les communautés d'accueil et protéger les populations les plus vulnérables.

Solutions durables

- Offrir une protection internationale et des solutions aux réfugiés et aux demandeurs d'asile.
- S'assurer que le retour des Pakistanais touchés par la situation d'urgence dans la NWFP et dans les zones tribales sous administration fédérale (FATA) est librement consenti et durable, et soutenir les efforts déployés par les autorités pour apporter l'aide humanitaire nécessaire aux déplacés de retour et aux communautés d'accueil.

Logistique et appui aux opérations

- Assurer la sécurité de l'ensemble du personnel.

| Stratégie et activités |

Au titre de sa stratégie générale de protection au Pakistan, le HCR continuera de faire campagne pour que le pays adhère à la Convention de 1951 sur les réfugiés et se dote ensuite d'un cadre législatif national, de sorte que les réfugiés et les demandeurs d'asile bénéficient d'un environnement de protection renforcé.

La durée de validité de l'attestation d'enregistrement devrait être prorogée jusqu'à la fin de l'année 2012 ; par ailleurs, la situation sécuritaire demeurera probablement instable, en Afghanistan comme au Pakistan. Compte tenu de ces deux facteurs, le nombre de personnes optant pour le rapatriement librement consenti sera vraisemblablement conforme à la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan en 2010.

Le HCR entend également renforcer l'assistance humanitaire axée sur la collectivité auprès des Afghans accueillis dans des camps, en élargissant les réseaux d'ONG locales spécialistes de l'aide juridique et sociale et en plaidant pour que les services destinés aux réfugiés soient intégrés aux programmes nationaux.

Dans le cadre de l'approche modulaire, le Haut Commissariat continuera d'apporter une aide dans le secteur des abris couplée à une assistance matérielle, ainsi qu'une protection, aux personnes touchées par la situation d'urgence. Il se propose également d'offrir des services de transport, une aide matérielle et des abris temporaires aux groupes qui ont des besoins particuliers en matière de protection, et d'assurer un suivi de

la protection par l'intermédiaire de centres sociaux et juridiques. Les familles qui ne sont pas prêtes à rentrer continueront à bénéficier d'un soutien. Par ailleurs, le HCR restructurera les camps, implantera des logements temporaires plus près des zones de retour et effectuera des préparatifs en vue des mouvements de retour qui devraient avoir lieu du Waziristan aux FATA, où des activités d'enregistrement sont en cours depuis mai 2009 et devraient se poursuivre, au vu des événements qui se produisent dans ces zones.

○ Contraintes

En 2009, le HCR a été confronté à la perte tragique de trois membres de son personnel, qui travaillaient au Pakistan. La situation sécuritaire précaire qui règne dans certains secteurs de la NWFP et du Baloutchistan préoccupe particulièrement l'Organisation ; celle-ci devra s'acquitter d'une tâche difficile, consistant à concilier les impératifs relatifs à la sécurité du personnel et la nécessité d'apporter une aide humanitaire aux personnes qui relèvent de sa compétence.

Le manque d'infrastructures et de moyens de subsistance pourrait continuer à entraver les retours en Afghanistan.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

Le HCR travaille avec le ministère des États et régions frontalières (SAFRON), qui est son principal interlocuteur au sein du Gouvernement pakistanais, ainsi qu'avec d'autres ministères et des autorités provinciales. Les partenaires d'exécution, de même que les partenaires opérationnels, contribuent de manière importante aux activités du Haut Commissariat, notamment en ce qui concerne la gestion des villages de réfugiés afghans et la

prestation de services dans les secteurs de la santé primaire, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement, et des services communautaires. Les partenaires interviennent également dans les domaines du rapatriement, de l'enregistrement et de la désinscription des réfugiés et des déplacés internes, de la protection, des migrations et de la gestion des camps, ainsi que dans les opérations en cas d'urgence. Le Pakistan ayant été retenu comme pays pilote dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Unis dans l'action », le HCR travaille en étroite collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies pour traiter des problèmes communs.

| Informations financières |

Le budget des opérations du HCR au Pakistan, en particulier des programmes supplémentaires, a connu au cours des dernières années des variations destinées à permettre à l'Organisation de répondre avec plus d'efficacité à des situations d'urgence telles que le tremblement de terre de 2005-2006 et les inondations d'août 2008 dans la NWFP, ainsi qu'à l'actuel Plan d'intervention humanitaire au Pakistan.

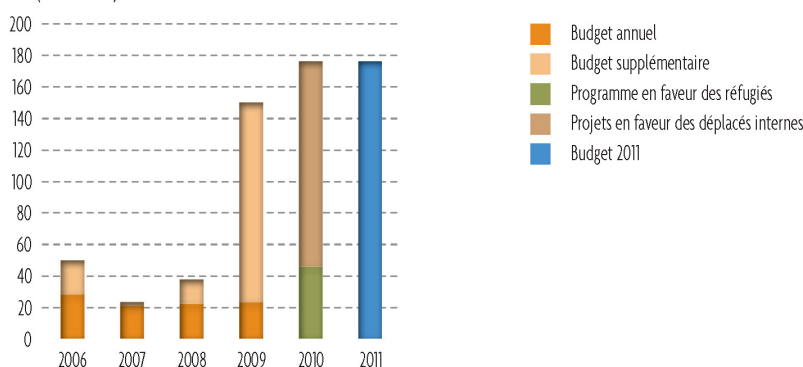
En 2009, le budget supplémentaire a très sensiblement augmenté en raison de la crise humanitaire de grande ampleur survenue dans la NWFP et dans les FATA et devrait vraisemblablement conserver un montant similaire en 2010. Le financement des activités communautaires de développement rural, destinées à favoriser la coexistence harmonieuse des Afghans et des communautés qui les accueillent dans le cadre du programme RAHA augmentera également. Le HCR est déterminé à poursuivre sa collaboration avec le Gouvernement et ses autres partenaires afin d'assurer la protection de toutes les personnes qui relèvent de sa compétence au Pakistan.

Conséquences d'une insuffisance de financement de l'ordre de 20 à 40 pour cent

- Les comités de gestion de l'eau ne seront pas suffisamment formés à l'utilisation, à la réparation et à l'entretien des réseaux de distribution dans les villages de réfugiés.
- La quantité de médicaments essentiels distribués aux postes de soins primaires des villages de réfugiés sera considérablement réduite.
- Les jeunes filles seront nettement moins assidues à l'école, les taux d'abandon augmenteront et une partie des formations professionnelles dispensées aux réfugiés vulnérables, notamment aux adolescents, sera supprimée.
- Les réfugiés rapatriés ne recevront pas tous une assistance.
- Le HCR ne sera pas en mesure d'étendre la protection physique et juridique.
- Le programme de réintégration des déplacés internes, destiné à encourager les retours, sera restreint.

Budget pour le Pakistan en 2006 – 2011

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2010 pour le Pakistan (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS EN FAVEUR DES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Cadre juridique national	684 435	0	684 435
Cadre administratif national	665 118	0	665 118
Prévention de l'apatridie	439 118	0	439 118
Politiques de développement national	518 211	2 312 138	2 830 349
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	0	564 166	564 166
Non-refoulement	696 118	0	696 118
Sous-total	3 003 001	2 876 304	5 879 305
Procédures de protection équitables			
Enregistrement et établissement de profils	12 754 786	10 939 190	23 693 975
Détermination de statut juste et efficace	170 774	0	170 774
Documents d'état civil	1 753 825	0	1 753 825
Sous-total	14 679 385	10 939 190	25 618 575
Protection contre la violence et l'exploitation			
Application de la loi	0	313 896	313 896
Système de gestion de la sécurité communautaire	0	753 695	753 695
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	877 503	399 444	1 276 948
Protection des enfants	624 441	0	624 441
Détention non arbitraire	578 379	0	578 379
Accès aux solutions juridiques	1 047 379	0	1 047 379
Sous-total	3 127 703	1 467 035	4 594 738
Besoins élémentaires et services essentiels			
Eau	1 164 620	0	1 164 620
Abris et autres infrastructures	0	10 927 232	10 927 232
Articles ménagers et d'hygiène de base	0	19 009 121	19 009 121
Soins de santé primaire	4 518 526	0	4 518 526
VIH et sida	652 496	0	652 496
Éducation	3 321 496	0	3 321 496
Services d'assainissement	923 840	0	923 840
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	0	2 727 339	2 727 339
Sous-total	10 580 978	32 663 692	43 244 669
Autogestion et participation communautaires			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	1 477 415	0	1 477 415
Autogestion de la communauté et représentation équitable	1 271 782	0	1 271 782
Gestion et coordination des camps	0	3 456 470	3 456 470
Autosuffisance et moyens d'existence	2 242 428	0	2 242 428
Sous-total	4 991 626	3 456 470	8 448 095
Solutions durables			
Retour volontaire	2 694 270	0	2 694 270
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	60 627 319	60 627 319
Réinstallation	1 019 335	0	1 019 335
Sous-total	3 713 605	60 627 319	64 340 924
Relations extérieures			
Partenariats	359 799	0	359 799
Sous-total	359 799	0	359 799
Logistique et appui aux opérations			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	2 936 396	12 980 302	15 916 697
Gestion de programme, coordination et appui	2 215 184	6 069 678	8 284 863
Sous-total	5 151 580	19 049 980	24 201 560
Total	45 607 675	131 079 990	176 687 665
Budget 2011			176 687 700
Budget 2009 révisé			
Budget annuel			23 241 877
Budget supplémentaire			126 796 208
TOTAL			150 038 085